

FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES CADRES

Point 3.6 du programme 2016-2019

Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE



Frédéric Wittwer
président de la CLFE

La conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (ci-après CLFE) traite de l'ensemble des problématiques relevant de ce domaine, dont l'exigence de coordination est inscrite dans la Convention scolaire romande, pour les divers degrés d'enseignement. La CLFE est constituée par des chefs des services/directeurs généraux de l'enseignement et par les recteurs ou directeurs des instituts de formation d'enseignants.

Activités 2018

Thèmes traités

Évolution de la profession et reconnaissance des diplômes

Après près d'une année et demie de travail et de nombreuses séances, tenues principalement en 2017 avec la participation d'une délégation du SER, le rapport final du groupe de travail « Évolution et perspectives de la formation des enseignants » a pu être adopté par la CLFE au début du printemps et transmis à l'AP-CIIP. La CLFE est convaincue que tous les scénarios – notamment de durée minimale des études en formation initiale – ne peuvent pas se penser sans une réflexion actualisée sur les compétences attendues des enseignants, et que ceux-ci, même généralistes, disposent de connaissances différentes et complémentaires. Elle estime par conséquent judicieux de proposer des offres de formation multiples pouvant aboutir à une certification et apportant des compétences additionnelles au sein de l'établissement scolaire.

L'AP-CIIP a partagé les principales conclusions de cette réflexion et a immédiatement mandaté la CLFE pour un prolongement d'étude sous l'angle des formations continues et complémentaires et de la possibilité d'en déterminer des modalités communes de reconnaissance. Ces travaux supplémentaires débiteront en 2019 et pourront se prolonger sur la période administrative suivante.

Simultanément, l'AP-CIIP a pris position à partir des éléments préparés par la CLFE dans le cadre de la consultation lancée par la CDIP sur la révision complète des règlements de reconnaissance des diplômes d'enseignants pour les degrés primaire, secondaire I et de maturité. Le nouveau règlement, regroupant les précédents, devrait être adopté par la CDIP au cours du premier semestre 2019 afin d'entrer en vigueur en 2020. La CLFE a clairement défendu la vision romande d'une formation de généraliste pour les années 1 à 8 de la scolarité obligatoire, ainsi que le renoncement à une procédure standardisée de vérification d'attitudes personnelles, a priori peu ou pas définies, auprès des personnes candidates à l'enseignement. Ces options ont été soutenues par l'AP-CIIP.

>>

*Formation des enseignants et des cadres***Développement de l'attractivité de la formation et analyse des besoins en vue d'anticiper la pénurie ou la pléthore d'enseignants dans les prochaines années**

La finalisation du rapport préparé par un autre groupe de travail de la CLFE a pris du retard du fait de l'absence prolongée des données d'un canton important. D'autres éléments complémentaires sont également venus s'ajouter au recueil de données. Le bouclage et l'adoption du rapport ont dû être reportés en 2019.

Évolution du rôle et de la relève des enseignants spécialisés

A l'initiative de la conférence latine de l'enseignement spécialisé (CLPS) et suite à une rencontre préparatoire des Bureaux des deux conférences, une journée commune de réflexion s'est tenue à Bienne le 9 novembre pour échanger des données, des informations et des intentions quant à la formation des enseignants spécialisés, en danger de pénurie, ainsi que des attentes relatives à la place et la connaissance de la pédagogie spécialisée chez les généralistes et dans le corps enseignant du secondaire II. Diverses mesures, essentiellement de l'ordre de la formation continue, pourront être progressivement envisagées ou développées.

Formation des directions d'institutions de formation – FORDIF

A la suite de l'analyse conduite sur mandat de la COFORDIF par l'IRD (voir ci-après), la CLFE a synthétisé les propositions d'amélioration des conditions de participation, notamment au DAS, et d'adaptation des contenus, auxquelles l'AP-CIIP a donné une suite positive dans le cadre de demandes officielles transmises à la commission et au consortium FORDIF. L'AP-CIIP y a ajouté par ailleurs des exigences dans le domaine de la prévention de la santé et du développement de l'éducation numérique comme faisant partie intégrante du rôle des directions d'établissement.

Échange régulier d'informations avec le CAHR, la Chambre HEP de swissuniversities et l'IFFP

Du fait de sa composition, la CLFE est l'organe central pour l'échange régulier d'informations et de vues entre les services d'enseignement, les rectorats des institutions de formation réunies sur le plan romand au sein du CAHR et sur le plan national dans le cadre de la Chambre HEP de swissuniversities, ainsi qu'avec l'IFFP dont le directeur romand participe à la conférence comme membre de plein droit. En 2018 ont principalement été évoqués le projet fédéral de transformation de l'IFFP en HEP pour la formation professionnelle et les propositions ambitieuses de la CIIP d'un plan d'action en faveur de l'éducation numérique, tout d'abord dans le cadre d'une consultation, puis en vue de sa mise en œuvre au cours de la prochaine période quadriennale 2020-2023.

Données factuelles

La conférence s'est réunie à quatre reprises : les 9 janvier, 27 avril, 26 juin et 4 octobre 2018. Une séance de réflexion avec la CLPS s'est en outre tenue le 9 novembre.

Présidence : Frédéric Wittwer (GE), jusqu'au 30 novembre.

Collaborateur scientifique : Marie-Paule Matthey (SG-CIIP), jusqu'au 31 juillet, puis a.i. Olivier Maradan.

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations : Pascale Marro (HEP-FR) est remplacée a.i. par Lukas Lehmann à partir du 1^{er} octobre.

La CLFE